

Le premier bilan des mouvements de mutation est éloquent. Il manque plus de 2000 agents A ; B et C, dans les deux filières pour pourvoir tous les postes vacants. Il s'agit des agents qui n'ont pas été recrutés par la DG. Soit elle ne sait pas compter, soit elle se moque des agents et anticipe sur les prochaines suppressions d'emplois. Mais cela a des conséquences dramatiques : pour les agents qui ne peuvent pas avoir leur mutation, pour les services dans lesquels il reste des postes vacants, pour les missions qui ne peuvent se faire correctement et pour le réseau qui est déjà fragilisé. C'est intolérable et inadmissible. La DG doit, en recrutant, combler tous les postes existants. Ce serait bon pour les jeunes qui passent les concours et bon pour les missions de la DGFIP.

La DG dans l'impasse stratégique

Le gouvernement a changé. La RGPP a vécu mais a été bien vite remplacée par la MAP (modernisation de l'action publique) avec sa mise en place à la DGFIP sous le nom de démarche stratégique. Au nom des déficits il faut continuer à faire des économies. Cela veut dire que les suppressions d'emplois devraient continuer, que des services devraient fermer et que le point d'indice continuera à être gelé. Le tout sous couvert de dialogue social et de concertation où rien, absolument rien, n'est négociable. C'est donc dans ce cadre que la CGT avec FO et la CFDT n'ont pas participé au groupe de travail sur la démarche stratégique. Car pour négocier il faut être deux et la DG, en n'ayant aucune proposition si ce n'est faire cautionner ses choix, est absente.

Toujours plus

La crise de 2008 n'a pas terminé ses ravages et la troïka (FMI, Union européenne et banque centrale européenne) veut la faire payer aux salariés. Pour cela un seul mot d'ordre : austérité à tout va pour réduire les déficits. Les centaines de milliers de suppressions d'emplois de fonctionnaires n'ont pas suffi.

Il faut amplifier les attaques et préparer une nouvelle réforme des retraites.

Pour la CGT la réforme des retraites c'est non

Même si le rapport n'est pas finalisé des fuites ont été organisées et la CGT par son secrétaire général (Thierry Lepaon) a été reçue par le rapporteur.

Autant dire que ces pistes s'inscrivent dans la continuité des précédentes réformes, lesquelles n'ont pourtant rien réglé en matière de financement, et ont considérablement dégradé la situation des retraités actuels, plus encore celle des retraités futurs.

Parmi ces pistes figurent :

- la poursuite de l'allongement de la durée d'assurance. (passage de 42 à 44 annuités)
- une modification du calcul de la pension des fonctionnaires, en remplaçant la référence au salaire des 6 derniers mois par le salaire annuel moyen des 10 dernières années
- la désindexation de l'ensemble des pensions à l'instar de celle en vigueur à l'ARRCO et à l'AGIRC (régime complémentaires du privé).
- une éventuelle taxation des retraités
- éventuellement, une faible augmentation des cotisations.

Pourtant l'argent existe

Le débat sur la fraude fiscale et les paradis fiscaux le prouve. La fraude au niveau européen est évaluée à 1000 milliards. C'est donc bien d'un autre partage des richesses dont nous avons besoin. Un partage en faveur de celles et ceux qui produisent les richesses c'est à dire les salariés, en faveur du plus grand nombre pour la satisfaction des besoins sociaux.

Pour cela il est nécessaire de se mobiliser. C'est ce que propose la CGT et c'est ce qu'elle va mettre en œuvre dans les semaines et mois qui viennent. De la mise en place des états généraux au niveau de la DGFIP pour s'opposer à la démarche stratégique comme de la nécessaire mobilisation contre la remise en cause de notre régime de retraite.

C'est tous ensemble qu'il faut s'y mettre

Calcul des pensions : passage des 6 derniers mois aux 10 dernières années, l'arnaque !

Le passage sur les 10 dernières années pour le calcul de la pension des fonctionnaires est à nouveau à l'ordre du jour.

Les fonctionnaires retraités ne sont pas des privilégiés

La seule différence importante c'est le moindre écart entre les pensions des femmes et celles des hommes. Dans le privé l'écart est de 48%. Dans le public elle oscille entre 2% pour la catégorie C, 7% pour les B et 10% pour les A (chiffres 2011) à noter que la CGT revendique l'égalité salarial entre les femmes et les hommes ce qui devrait conduire à un moins grand écart dans les pensions. Si la moyenne des pensions dans la fonction publique d'Etat est supérieure à celle du privé c'est grâce à l'éducation nationale où tous les enseignants sont cadre A.

Privé-public ce n'est pas comparable

Dans le privé ce n'est que très rarement que ce soient les 6 derniers mois qui soient les meilleurs. De plus en plus de salariés sont sans emplois.

La référence est donc les meilleures années et pas les dernières. Pour baisser les retraites du privé la base de calcul est passée des 10 aux 25 meilleures années. La CGT revendique le retour aux 10 meilleures. Ce serait cela justice sociale.

Ce qui est recherché c'est la baisse des pensions

Le passage des 6 derniers mois aux 10 dernières années (à indice constant) entraîne une baisse en moyenne de 10%.

Cette baisse est largement augmentée par les changements d'échelon.

En 10 ans il est possible de changer 2 ou 3 fois d'échelon. Sans parler des agents qui ont changé de catégorie... On peut donc parler d'une perte d'au moins 20%.

Le troc des 6 derniers mois contre un bout de prime

Selon « Le Monde » une part des primes serait intégrée dans la base de calcul. 5 à 10 % seraient pris en compte. Selon une étude de septembre 2012 du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) la part des primes est de 30%, en moyenne, dans la fonction publique d'Etat. En conséquence dans une étude du services des retraites de l'Etat publié par le COR en novembre 2012 le taux de remplacement moyen du traitement d'activité est de 60%, bien loin des 75% pour une carrière complète.

Le fait de ne cotiser que sur une part du traitement global est une différence en défaveur des fonctionnaires. L'intégration des primes dans le traitement est donc bien une nécessité objective. Il n'est donc pas question d'accepter ce chantage de 10% de prime contre les 6 derniers mois.

Il n'est pas question de négocier ce recul dans le mode de calcul de nos pensions ni d'accepter un quelconque deal.

La CGT appelle les personnels à débattre et à se mobiliser pour une retraite pleine et entière à 60 ans avec un taux de remplacement de 75% sur un salaire qui intègre les primes.

Dans l'unité la plus large il est possible de faire reculer le gouvernement et d'imposer des mesures de progrès

